

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240701-24_03_23-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

S'LO

L'an deux mille vingt-quatre le 1^{er} juillet

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.03.23

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 25 juin

Présents	25
Pouvoirs	7
Absente Excusée	1

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Camille GAIDO, Hortense MALLIÉ, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Maëva GAUTELIER à Richard MALLIÉ, François DENIAU à Mathieu PIETRI, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Julien ESTERINI à Christine SICCARDI, Julien BOULARD à Thomas BERGÈRE.

ABSENTE EXCUSÉE : Catherine FOULON.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
SURVEILLANCE EN
FORET – SUBVENTION
A L'ASSOCIATION
CENTRE EQUESTRE
DE SAUVECANNE

Le Service Sports et Culture organise et encadre la surveillance en forêt en partenariat avec la Réserve Communale de la Sécurité Civile (RCSC) et la société de chasse St Hubert.

Depuis plus de 20 ans, à l'occasion de cette action, les déplacements à travers nos forêts se réalisaient exclusivement en VTT.

Depuis 2021, une brigade équestre renforce l'équipe de bénévole pour développer l'action et d'améliorer sa mixité.

Le Centre équestre de Sauvecanne contribue à cette opération en assurant l'encadrement de cette brigade et en mettant à disposition du matériel et des chevaux.

A titre indicatif, le coût d'entretien d'un cheval par jour est évalué à 40 euros.

En contrepartie, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle
indexée sur le nombre de bénévoles s

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 013-211300157-20240701-24_03_23-DE

- Entre 6 et 9 bénévoles, 3 000 euros
- Entre 10 et 15 bénévoles, 4 000 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission sports et grands événements du
04 juin 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 3 000 euros en faveur du Centre Equestre de Sauvecanne en cas d'inscription de 6 à 9 bénévoles intégrant la brigade équestre de la surveillance en forêt. Ou une subvention de 4 000 euros en faveur du Centre Equestre de Sauvecanne en cas d'inscription de 10 à 15 bénévoles intégrant la brigade équestre de la surveillance en forêt.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le : *04/07/2024*



Richard MALLIÉ,
Maire.